

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

OBJET :

**GENDARMERIE  
NATIONALE**

**« 200 NOUVELLES  
BRIGADES »**

**CANDIDATURE  
COMMUNE DE  
PALAJA**

Le nombre de  
conseillers  
municipaux en service  
est de :

**19**

CONVOCACTION C.M.  
EN DATE DU :

**09/03/2023**

AFFICHAGE EN  
DATE DU :

**09/03/2023**

CERTIFIEE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
PREFECTURE LE :

**15/03/2023**

PAR PUBLICATION  
LE :

**15/03/2023**

**N° 2023/08**

COMMUNE DE PALAJA (11570)

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 14 Mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de PALAJA se sont réunis en mairie, en session ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée à leur domicile par Monsieur le Maire, Thierry LECINA.

Présents : M.M. LECINA, BLANQUER, BOURBON, CITERNE, CLARES, FILLAQUIER, HECK, LECLAIR, MIGUEL, MOUCHET, PIVA, SCHNEIDER, TAFFOREAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mr CADENEL à Mr MIGUEL, Mme DUVAL à Mme HECK, Mr ESCAX à Mr SCHNEIDER, Mme ETHEVE à Mr PIVA, Mr GACHET à Mme LECLAIR, Mr ROUSSEAU à Mme BOURBON

Secrétaire de Séance : Mme HECK Stéphanie

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur promulguée le 23 Janvier 2023, le Président de la République a confirmé la mise en place de « 200 nouvelles brigades de gendarmerie fixes et mobiles », en zone rurale ou périurbaine, et ce, dans les 5 prochaines années.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une candidature pour obtenir une Brigade de Gendarmerie sur le territoire de PALAJA.

La commune est propriétaire d'un terrain envisagé pour cette opération. Il sera cédé pour l'euro symbolique.

Le CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé et après en avoir délibéré,  
par :

**VOTES : POUR : 19                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter la candidature de la commune de Palaja dans le cadre de la mise en place de « 200 Nouvelles Brigades de Gendarmerie fixes et mobiles » et à signer toutes pièces afférentes à ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

**Le Maire,  
Thierry LECINA**

**Date du jour de signature par Mr le Maire : 15 MARS 2023**

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 011-211102728-20230314-DEL2023\_08-DE

